



# TERRE BLANCHE CLASSIC AMATEUR 2025

## Règlement de la Compétition

**FORMULE :** Stableford Individuel sur deux tours, un tour sur le parcours « Le Château » et un tour sur « Le Riou ».

**INDEX :** Limités à 24 pour les Messieurs et 28 pour les Dames.

Les joueurs non licenciés à la Fédération Française de Golf devront justifier un certificat d'index actualisé par leur club d'origine. À défaut d'un certificat, les index de jeu seront ramenés à 0.

### SÉRIES

1<sup>ère</sup> série Messieurs : 0 à 14.4 (**repères jaunes**)

2<sup>ème</sup> série Messieurs : 14.5 à 24 (**repères jaunes**)

Série Dames : 0 à 28 (**repères rouges**)

### ORDRE DE JEU :

Dimanche : Parties composées en fonction des résultats du 1<sup>er</sup> tour (par séries).

### CLASSEMENT : *Classement Brut sur deux tours / Classement Net sur deux tours*

En cas d'égalité, le départage sera fait sur la base des résultats du 2<sup>ème</sup> tour, puis de la même façon sur les 9, 6, 3 derniers trous et 18<sup>ème</sup> trou du dernier tour, et enfin les 9 premiers trous du 2<sup>ème</sup> tour si l'égalité persiste.

En cas d'annulation d'un des deux tours pour des raisons météorologiques, le classement final se fera sur un tour.

### PRIX :

- 1 Brut et 2 Net récompensés dans chaque série – Le Brut prime sur le Net.

***Seront éligibles à la dotation les joueurs ayant participé à au moins 1 compétition individuelle en 2024 comptant pour le World Handicap System et pouvant en attester.***

- Concours de précision Mixte sur le trou n°8 du parcours « Le Riou »,
- Concours de drive Messieurs et Dames sur le trou n°5 du parcours « Le Château »,
- Premier « Trou en 1 » : 1 séjour de 3 nuits en B&B à Terre Blanche pour deux pers, 2 green-fees par personne, 60 minutes de massage au Spa par personne, un diner 3 plats au restaurant le Gaudina.

Si aucun « Trou en 1 » n'est réalisé durant la compétition, ce prix spécial sera tiré au sort lors de la remise des prix du dimanche parmi les participants présents.

**COMITE DE L'ÉPREUVE :** La compétition se déroulera conformément aux dispositions des règles de golf du Royal and Ancien Golf Club de St Andrews et du règlement général des épreuves Fédérales de la Fédération Française de Golf.

Le Comité de l'Épreuve assume la responsabilité sportive de la compétition, veille à son bon déroulement et prend toutes les décisions utiles à cet effet. Ses décisions sont sans appel. Le Comité de l'Épreuve se réserve par ailleurs le droit, en cas de nécessité, de modifier ou d'adapter le règlement.

Les Membres du Comité de l'Épreuve sont :

Lionel GARDES BUS : Directeur Terre Blanche Golf

Charles NICAULT : Superviseur groupes et gestion sportive

Lucas LOISELEUR : Coordinateur groupes et événements golf

**Les règles locales** seront fournies au départ le jour même.

**Une bonne cadence de jeu (4h30)** est à respecter. En application de la section 1 des Règles de Golf, la priorité étant déterminée par la cadence de jeu d'un groupe, tout groupe qui retarde le jeu doit laisser passer le groupe suivant, et ce, indépendamment du nombre de joueurs.

**En cas d'orage** nécessitant l'interruption du jeu, celle-ci sera notifiée par 2 coups de corne de brume. Les joueurs devront dans ce cas marquer immédiatement leur balle et se diriger vers l'abri le plus proche. Le non-respect de cette directive entraînera une **disqualification immédiate**.